

Janvier 2013



Maslacq Infos

Bulletin Municipal et Interassociatif

Actualité

- Epicerie : Changement de gérance
- Fusion de la CCL avec la CCO en janvier 2014
- André ARRIAU propose son recueil de cartes postales anciennes
- Le Relais nouveau conteneur de collecte de textiles

Conseil Municipal

- Clôture pluvial
- Rénovation Mairie
- Apport de sable allées du stade
- Limitations de vitesse

Associations

- Subvention Urgence : Dépôt des demandes
- Bloc notes des manifestations



Photo Hervé Latrubesse

Karine Marques

La nouvelle gérante de la « Petite épicerie »



Sommaire

Décisions du Conseil	
• Travaux	3
• Travaux	4
• Rénovation Mairie	5
• Personnel communal	6
• Services	7
• Limitations de vitesse	8
• Finances	9
• Plan de randonnées	9
• Dossier : maslacq.fr	10
Dossier :	
• Site maslacq.fr	10-11
Arrêt sur images	
• AG d'associations	12-13
• Vœux du Maire	13
• Soirées associatives	14
• Les Noël	15
• André ARRIAU cartes postales	15
Ça nous concerne	
Épicerie : Changement de gérante	16
Cartes de pêche	16
Tri sélectif au cimetière	16
Borne textile du relais	17
Zone de Lacq-Orthez	17-18
Bloc notes associatif	20-21



Le mot du maire

Tous les indicateurs annoncent encore une année 2013 très difficile sur le plan économique.

L'immobilisme serait la pire réponse pour tenter de sortir de cette période de crise.

Notre commune qui voit sa démographie augmenter a besoin de poursuivre les équipements nécessaires à une urbanisation porteuse de salubrité, de sécurité et d'avancées environnementales.

Dès ce mois de janvier, deux gros chantiers ont donc démarré. Il s'agit de l'extension de l'éclairage public de la route de Loubieng et de l'installation de l'assainissement collectif sur la route de Lagor.

Au mois de mai, des travaux de rénovation de la Mairie et d'appartements non encore remis en état débiteront. Ces travaux viseront d'abord à réduire les dépenses en énergie en améliorant le mode de chauffage, mais aussi en isolant convenablement les murs et les menuiseries extérieures de nos logements.

Le chauffage de la salle socioculturelle qui vient de tomber en panne s'inscrira également dans cette recherche de respect de l'environnement et d'économie d'énergie.

La réfection des douches et l'amélioration de l'éclairage du trinquet sont également prévues pour cette année 2013.

Plusieurs quartiers bénéficieront dès 2013 de tous les équipements qu'ils attendent, d'autres devront patienter encore. Dans l'objectif de répondre à leurs besoins le plus rapidement possible, la Municipalité de Maslacq maintient sa pression auprès des Syndicats compétents (Electrification et Assainissement).

Comme vous le constaterez dans ce bulletin, le Conseil Municipal dans sa séance du 13 décembre 2012, a délibéré sur la sécurité routière du village et a demandé au Conseil Général et à la Communauté de Communes de Lacq de rechercher des solutions pour réduire la vitesse des véhicules. Toutes les associations de notre village montrent que Maslacq est un lieu de vie recherché, il nous faut donc trouver un bon équilibre entre la présence indispensable des véhicules et la sécurité des piétons et des cyclistes.

S'il s'avérait réalisable, le regroupement des commerces participerait aussi à animer le centre du village et à répondre aux attentes de certains Maslacquais.

A notre échelle, nos actions peuvent contribuer à relancer l'économie par les travaux et chantiers entrepris. Aussi, au-delà de cette année bien chargée, nous poursuivrons selon nos disponibilités financières et la participation de nos partenaires, la modernisation de notre village.

Georges Trouilhet
Maire de Maslacq

Maslacq Infos

Directeur de la publication :
le Maire de Maslacq

☎ 05 59 67 60 79

☎ 05 59 67 31 82

🌐 www.maslacq.fr

✉ Mairie.maslacq@wanadoo.fr





Location studio école (séances du 21/09/2012)

L'occupant du studio de l'école a signifié par pli recommandé son intention de résilier son contrat de location au 13 août 2012.

Un seul candidat s'est présenté pour remplacer le partant.

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à restituer la caution si l'état des lieux est satisfaisant et à signer le nouveau contrat de location.

Vote : Unanimité



Photo A. de Lapparent



Mise aux normes de l'école téléphone et informatique (séance du 21/09/2012)

Afin de mieux utiliser les différents matériels de l'école et notamment l'informatique et le réseau téléphonique, il était souhaitable d'apporter quelques modifications.

Une réunion technique a été organisée entre des conseillers municipaux et l'électricien pour évoquer les solutions possibles.

Il s'est avéré qu'il était impératif de mettre un switch pour avoir une bonne communication.

Le nouveau devis s'élève à 2 290.77 € TTC.

Il comprend une partie de main d'œuvre oubliée à la bibliothèque. Il est demandé de rappeler à l'artisan d'être plus précis dans ses devis.

Le Conseil avalise le devis, et accepte le virement de crédits de ce montant entre deux comptes.

Vote : Unanimité



Photo A. de Lapparent

Devis clôture pluvial (séance du 21/09/2012)

Plusieurs devis ont été demandés pour clôturer le bassin de rétention créé pour la récupération des eaux pluviales sur le quartier des Chênes.

La Communauté de Communes de Lacq procédera à la mise en place de la clôture, l'achat des matériaux étant à la charge de la commune.

Le Conseil retient le devis LACAVE : 1530.46 € TTC (piquets plastifiés 1.50m)

Il est fait remarquer que cette clôture aurait dû être prise par la CCL mais compte tenu de la dangerosité il est impératif de faire les travaux rapidement. Le Conseil Municipal, après discussion et suite à la décision précédente, autorise le Maire à régler cet achat et décide de procéder aux écritures nécessaires.

Vote : Unanimité

Apport de sable allées du stade, (séance du 21/09/2012)



Des travaux d'entretien des allées piétonnières de la salle socio ainsi que du parc étaient à prévoir. Il s'agissait de répandre et compacter du sable (environ 3 cm d'épaisseur) sur l'ensemble des allées.

Le devis s'élevait à 6 989,63 € auxquels s'ajoutaient 560.00 € pour l'enlèvement des déblais au lavoir.



Photos A. de Lapparent

Compte tenu de ce montant une Décision Modificative du Budget de 4 300 € était nécessaire

Vote : Unanimité



Devis installation prise lave linge vestiaires (séance du 26/10/2012)

L'ESP a l'intention d'installer une ou deux machines à laver le linge pour faire des économies sur le lavage des tenues de match. Il nous est demandé s'il serait possible de réaliser les équipements nécessaires.

En ce qui concerne l'électricité :

Devis Da Costa pour un montant 163,85 € TTC

Pour ce qui est de la plomberie :

L'entreprise SANICHAUFFE interviendra gratuitement.

Avant de voter Jean NAULE demande si nous avons eu une réponse de l'ESP à notre demande de ne pas stationner dans le Chemin de la Tour. Monsieur le Maire précise que ce point semble maintenant réglé.



Vote : Unanimité



Contrat d'entretien chaudière (séance du 26/10/2012)

L'entreprise à laquelle avait été demandé un devis en octobre 2011 a été à nouveau contactée afin de négocier le prix de l'entretien annuel.

Elle a répondu par la négative.

Le Conseil décide d'accepter son devis (548,06 € HT) pour cette année et de mettre en concurrence l'an prochain

Vote : Unanimité

Gîte communal d'étape (séance du 26/10/2012)

Depuis 2011, de nombreuses invasions de punaises de lit ont perturbé son bon fonctionnement à tel point que le contrat de gérance a été dénoncé.

Après la réunion du 17 août dernier, les anciens gérants ont à nouveau pris contact avec la Municipalité pour demander à négocier sa réouverture.

Des travaux étant nécessaires pour combattre les invasions de punaises, ils ont proposé de les effectuer eux-mêmes sans le concours d'entreprises qualifiées ce qui n'est pas possible, ce bâtiment étant appelé à recevoir du public.

De plus, une mise aux normes est nécessaire.

Le Conseil se prononce contre la réouverture immédiate et les travaux envisagés par le gérant et décide de dénoncer le bail comme le gérant l'avait demandé cet été.

Une réflexion devra intervenir pour décider de la mise aux normes de l'abandon ou du transfert dans un nouveau bâtiment.

Vote : Unanimité



Photo Alain de Lapparent



Rénovation Mairie

(Séances 21/09/2012, 26/10/2012, 16/11/2012, 13/12/2012)

Le conseil Municipal a décidé d'étudier un projet de rénovation de la Mairie avec l'architecte d'intérieur Bettina LAUROUA. Après un premier chiffrage d'environ 100 000 €, une procédure adaptée a été lancée et une commission a ouvert cinquante propositions d'artisans pour établir un choix corps de métier par corps de métier :

Lot	Libellé	Nom	Montant HT
1	Gros oeuvre maçonnerie	MOUSSEIGT	4 370.09 €
2	Menuiseries extérieures	Miroiterie du Gave	10 778.00 €
3	Menuiseries intérieures	LABAT	11 867.00 €
4	Plâtrerie	GALLAIS	7 328 .10 €
5	Carrelage	PIERRE Carrelage	12 104.85 €
6	Electricité	DA COSTA	12 394.34 €
7	Chauffage plomberie	SANI CHAUFFE	9 745.00 €
8	Peinture	TUHEIL	8 803.06 €
9	Décoration	ACTUEL BURO	7 868.35 €
10	Mobilier de bureau	ACTUEL BURO	1 881.60 €
11	Store	CLAVERIE	2 310.00 €
12	Réseau informatique	Nano-Micro	1 056.00 €
13	Extincteur	DESSAUTEL	312.00 €

Après avoir consulté le dossier, entendu Monsieur le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les devis qui lui sont présentés et adopte le plan de financement.
- **CHARGE Monsieur le Maire** de solliciter auprès de Monsieur le Préfet dans le cadre de la D.E.T.R. et auprès de Monsieur le Président du Conseil Général dans le cadre du Fonds de rénovation des équipements communaux, le financement le plus élevé possible.
- **PRÉCISE** que le solde du financement de cette opération sera couvert par emprunt et complété par les fonds libres de la Commune.
- **CONFIRME** qu'il inscrira au budget 2013 les crédits nécessaires à ces investissements, dans la mesure où les subventions seront octroyées.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives qui s'avèrent nécessaires.



Coin café



Bureau du Maire



Secrétariat



Salle du Conseil

Vote : Unanimité



Démarche hygiène sécurité (séance du 16/11/2012)

La commune, depuis juin 2008 s'est engagée dans une démarche participative en faveur de la santé et la sécurité au travail avec le soutien de la Direction Santé au travail du Centre de Gestion.

Pour mener à bien ce projet, la Commune souhaite solliciter le Fonds National de Prévention (FNP) pour une demande de subvention correspondant au temps passé autour de cette démarche. Comme prévu par les textes, la Commune souhaite demander l'avis du Comité Technique Paritaire sur ce projet de partenariat avec le FNP.

Le Conseil Municipal autorise le Maire :

- à demander l'avis du Comité Technique Paritaire
- à demander une participation financière du Fonds National de Prévention, et à la percevoir.



Vote : Unanimité



Remplacement des fonctionnaires (séance du 21/09/2012)

Pour le remplacement des personnels absents, la loi prévoit désormais un contrat de travail.

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est possible de recruter des agents non titulaires pour assurer le remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent non titulaire indisponible. Les contrats sont conclus pour une durée déterminée et renouvelés, par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent à remplacer.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les contrats de travail en fonction des besoins de remplacement en précisant l'emploi et le niveau de rémunération en cohérence avec les fonctions à assurer.



Coordination Sécurité santé du personnel

(Séance 13/12/2012)

La mission s'exerce en phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage et en phase de réalisation.

Dans le cadre de la rénovation de la Mairie, la loi nous fait obligation de mettre en place une coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs pour contribuer à prévenir les risques résultant des interventions des entreprises

Le montant du devis établi pour cette mission s'élève à 1 306.25 € HT.

Le Conseil Municipal, après discussion, donne son accord et charge Monsieur le Maire des démarches à cet effet.

Vote : Unanimité

Modification de postes (séance du 13/12/2012)

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale nous a fait parvenir la liste des fonctionnaires remplissant les conditions pour avancer de grade en 2013.

Le Maire propose au Conseil Municipal de transformer, pour tenir compte des besoins du service et permettre les évolutions de carrière, de transformer :

- L'emploi d'Adjoint Administratif de deuxième classe en un emploi d'Adjoint Administratif de première classe.
- L'emploi d'Agent Spécialisé de première classe des écoles maternelles en un emploi d'Agent Spécialisé principal de deuxième classe

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE de cette transformation au 01/01/13

CONFIRME que le temps hebdomadaire moyen de travail est fixé à 28 h

PRÉCISE que les crédits suffisants seront prévus au BP 2013.





Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement

(Séance du 26/10/2012)

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques est un organisme associatif, créé par le Conseil Général pour fournir une aide à la décision aux habitants des communes du Département.

Le Conseil Municipal décide de renouveler son adhésion pour offrir ce service aux maslacquais

Vote : Unanimité

Vous souhaitez construire, agrandir, rénover votre habitation...toute intervention, doit être de qualité et respectueuse de l'environnement. Le plus en amont possible, bénéficiez gratuitement des conseils d'un professionnel.

L'architecte conseiller vous reçoit, sur rendez-vous, à Orthez, pour prendre rendez-vous, un seul numéro : ☎ 05 59 46 52 62

Transports interurbains

(Séance du 13/12/2012)

Le Conseil Général dans le cadre du Schéma Départemental d'Organisation et d'Accessibilité des Transports souhaite mettre en place un nouveau réseau de lignes régulières au 01/07/13.

Lors d'une réunion avec les Maires, il a évoqué les caractéristiques techniques proposées pour chaque ligne (horaires, périodes de fonctionnement, arrêts, etc.).

La ligne LAGOR-ORTHEZ serait supprimée au profit d'une ligne Lagor - Abidos - Artix (La priorité étant donnée à Orthez Pau par la D 817).



Les raisons de cette évolution d'après le responsable du Conseil Général, sont la faible utilisation de la ligne qui passe par Maslacq et la volonté du CG de privilégier les lignes qui conduisent à des zones à forte concentration d'emplois.

Le nombre de recherches d'horaires sur le site maslacq.fr semble contredire cette analyse.

Vote : Contre la suppression

de Lagor-Orthez : Unanimité

Le Conseil Municipal demande qu'une lettre soit envoyée au Conseil Général parallèlement à celle de la CCLacq qui demande le maintien.



Épicerie : achat congélateur (Séance du 13/12/2012)

Le matériel de l'épicerie est propriété de la commune (caisse enregistreuse, chambre froide, congélateur). Le congélateur, très ancien, ne fonctionne plus, le montant de la réparation est élevé et il est donc décidé de le remplacer par un matériel neuf.

Le devis proposé a été demandé à l'habituel fournisseur (CFB d'Argagnon) et s'élève à 694.50 €. Il est demandé au Conseil de se prononcer sur ce devis.

Vote : Unanimité

Cyberbase : Convention (Séance du 26/10/2012)

Pour pérenniser les cyberbases, le Bureau de la CCL propose le projet de réorganisation suivant :

- Recentrage de l'action du réseau sur l'équipe d'animation de la CCL, avec une cessation de la participation de la CC au financement des animateurs communaux (comme à Artix par exemple).
- Réduction et réorganisation des horaires d'accès libre et d'ateliers
- Renforcement des partenariats extérieurs comme avec le pôle lecture, les Centres de Loisirs et les maisons de retraite
- Mise en place d'un mode de gestion simplifié (régie unique CCL).



Un projet de convention modifiée en ce sens avec notre commune, est soumis à l'approbation du Conseil.

Vote : Unanimité



Projet de modifier les limitations de vitesse dans le village

(séance du 13/12/2012)

Aujourd'hui, les quatre entrées de Maslacq par les départementales sont réglementées par des vitesses différentes. A la demande des riverains, la Commission Voirie s'est réunie dans le but de proposer au Conseil Général une homogénéisation des règles : **Le but est de faire tomber la vitesse de façon progressive (90, 70, 50, 30 au lieu de 90, 50 et 30 actuellement, et d'avoir une signalisation homogène sur les 4 entrées).**



Nouveau



1. Route de Lagor

■ En rentrant

- ◆ Déplacer le panneau Maslacq surmonté d'un 70 avant le N° 31 chez GOMES
- ◆ Maintenir le panneau 50 en face chez PERPERE
- ◆ Maintenir le panneau 30 avant le plateau surélevé de l'entrée du stade.

■ En sortant

- ◆ Maintenir le panneau fin de 30 avant le plateau surélevé de l'entrée du stade.
- ◆ Placer un panneau 70 en face le panneau 50 d'entrée chez PERPERE
- ◆ Placer un panneau Maslacq barré après le N° 31
- ◆ Demander un trottoir pour la sécurité des enfants depuis l'arrêt de bus jusqu'au bas de la côte

2. Route d'Orthez

■ En rentrant

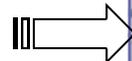
- ◆ Placer un panneau Maslacq surmonté d'un 70 à côté de chez MINVIELLE.
- ◆ Maintenir le panneau 50 à l'endroit actuel du panneau Maslacq à côté de chez LATRILLE.
- ◆ Maintenir les panneaux 30 à leur emplacement

■ En sortant

- ◆ Maintenir le panneau fin de 30
- ◆ Placer un panneau 70 en face le 50 de chez LATRILLE
- ◆ Placer le panneau fin de Maslacq en face de chez MINVIELLE.

- ◆ Inchangé

3. Route d'Argagnon



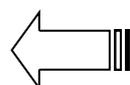
4. Route de Loubieng

Maintien tel quel

- ◆ Panneau Maslacq est situé correctement, il n'y a pas de ligne droite avant et cela permet d'avoir un 50 immédiatement au panneau Maslacq qu'il faut maintenir à cause des maisons à proximité.
- ◆ Panneau 50 rappel en face de chez HAUTOBOIS
- ◆ Panneau 30 juste avant Chez CAMEL LASSALLE

5. Chemin du moulin

- ◆ A l'entrée le 45 sera remplacé par un 50



Pour améliorer la sécurité, le Conseil demandera qu'une solution soit trouvée pour couper la vitesse sur les départementales aux entrées du village.



Taxe d'aménagement (Séance du 26/10/2012)

Il y a un an, le Conseil Municipal a instauré deux taux de Taxe d'Aménagement sur la Commune

- 3,00% pour les zones bien desservies en réseaux (eau potable, eau usées, électricité).
- 8,00% pour les zones non desservies ou pour les zones où il sera nécessaire de faire des renforcements importants, (notamment en électricité et eau potable). La date limite pour apporter des modifications était le 30/11/2012, sans raison de les modifier, le Conseil Municipal décide leur maintien

Vote : Unanimité

Budget : Décisions Modificatives



(Séance du 26/10/2012)

Lors du vote du Budget 2012, les contributions aux organismes de regroupement n'étaient pas totalement arrêtées, maintenant qu'elles le sont, il est nécessaire d'opérer un ajustement

<u>Désignation</u>	<u>Diminution sur crédits ouverts</u>	<u>Augmentation sur crédits ouverts</u>
D 022 Dépenses imprévues	11 390.00 €	
D 6554 Contributions aux organismes de regroupement		10 890.00 €
D 657361 Caisse des écoles		500.00 €

Vote : Unanimité

(Séance du 13/12/2012)

Afin de pouvoir clôturer les comptes pour l'exercice 2012, il est indispensable de procéder aux divers ajustements suivants dus

1. à la comptabilisation d'un prêt Syndicat D'Energie des Pyrénées Atlantiques et son transfert à la CC Lacq
2. au remboursement du trop-perçu sur les lots PRADES et BLANCHET :

1/Prêt SDEPA	
article 614 :	- 21 701.00 €
article 6554 :	+ 13 460.00 €
article 678 :	+ 8 241.00 €
2/Remboursement lots	
article 6554 :	+ 11 513.24 €
023 :	- 11 513.24 €
168758 :	+ 11 513.24 €
021 :	- 11 513.24 €

Vote : Unanimité



Plan local de randonnées (séance du 16/11/2012)

La CCL demande au Conseil Municipal de donner un avis favorable au tracé des itinéraires dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée (PDIR).

Le Conseil Municipal,

- Inscrit les chemins ruraux empruntés au PDIPR :
- S'engage, conformément à la loi du 22 juillet 1983 :
 - A ne pas aliéner les sentiers inscrits au PDIPR,
 - A préserver les accessibilités,
 - A informer le Conseil général de toute modification

- A prévoir la création d'itinéraires de substitution en cas de modifications consécutives à toute opération foncière (sachant que ces itinéraires de substitution doivent présenter un intérêt au moins égal du point de vue de la promenade),
- A maintenir la libre circulation pédestre, équestre et cyclotouriste (VTC - VTT)
- A accepter le balisage conforme à la Charte Officielle du balisage de la Fédération Française de la Randonnée

Vote : Unanimité



Site communal maslacq.fr

PORTRAITS ADMINISTRATIF CONTACT



Actualités Exemples

Le mot du Référent internet

Pour monter notre site autonome, nous avons choisi une offre adaptée, à un prix accessible.

Dans le contenu, nous avons cherché, à rapprocher les services publics des administrés en bénéficiant de mises à jour réalisées en temps opportun par l'administration.

Pour l'actualité, nous avons choisi d'être présents sur ce qui concerne directement la commune, mais aussi de rendre compte des principales actualités de la zone Lacq Orthez

Le Conseil Municipal dans sa séance du 13/12 a décidé de poursuivre cette politique .

ACTUALITES

Le site propose en moyenne quotidiennement 2 informations dans les actualités

Ces informations concernent :

◆ Les évènements communaux

◇ *Annonces de manifestations*

- ⇒ Municipales
- ⇒ Associatives
- ⇒ Sportives

◇ *Compte rendus*

- ⇒ De Conseil Municipaux
- ⇒ D'événements culturels
- ⇒ De réunions locales

◆ Les actualités de la zone Lacq Orthez

◇ *Revue de presse sur ce qui se produit dans ce secteur sur le plan :*

- ⇒ Pratique (nouveauautés, travaux...)
- ⇒ Culturel (Fêtes, pièces, concerts...)
- ⇒ Politique (Listes, réunions,, décisions...)
- ⇒ Economique (Implantation et fermeture d'entreprises...)



14-10 : MASLACQ => VENTE DE GÂTEAUX PAR L'AP DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'association des parents d'élèves de l'école publique organise une vente de gâteaux le dimanche 14 octobre 2012 Des bénévoles viendront à votre rencontre. Vous trouverez aussi un point de vente à l'épicerie. ...



20-10 : MASLACQ => REPAS DANSANT SPÉCIAL ANNÉES 70/80

Les parents d'élèves de l'école Jeanne d'Arc vont organiser une soirée qui va permettre aux convives de rajeunir de plus de 30 ans. ...



09-09 : LES CONTAINERS VOUS ATTENDENT => RECYCLONS NOS MOBILES

60 millions de téléphones portables dormiraient aujourd'hui dans les tiroirs des français. Recyclons les nôtres ! ...



21-12 : MASLACQ => MASLACQ, LE CCAS A FÊTÉ NOËL AVEC LES ENFANTS DES ECOLES

Le CCAS dcette année, a innové, les enfants ont été invités à assister au cinéma d'Orthez à la projection du film Ernest et Célestine pour fêter Noël. Après ce film plein de poésie ==> Ernest ...



12-12 : MASLACQ => SOIRÉE PARENTALITÉ DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Le Correspondant Hervé LATRUBESSE Dans le cadre du projet départemental "Parents et enseignants, ensemble pour les enfants", une soirée parentalité était organisée à la salle Ménat de ...



23-11 : MASLACQ => LA MAIRIE VA FAIRE PEAU NEUVE

D'importants travaux sont programmés à la mairie de Maslacq pour 2013. Le Conseil Municipal a décidé une rénovation du bâtiment. Si l'extérieur de la mairie ne subira aucune modification, l'intérieur ...



31-12 : BÉARN => TREMBLEMENT DE TERRE , DES HABITATIONS ÉVACUÉES

Un séisme d'une magnitude de 4,8 sur l'échelle de Richter a été ressenti vers 00h30, ce lundi, à Pau. L'épicentre est à Coarraze, à 17 kilomètres au sud est de la capitale béarnaise ...



14-09 : LACQ-ORTHEZ => 16 MOIS DE FIANÇAILLES POUR LES DEUX INTERCOMMUNALITÉS

C'était annoncé, c'est désormais officiel. Le mariage entre les communautés de communes d'Orthez (CCCCO) et de Lacq (CCL) sera célébré le 1er janvier 2014. Dans un peu plus de seize mois, les deux partageront donc un territoire commun ...

34 319 visites dans l'année : Un bon score

Qu'y trouver ?



SERVICES MUNICIPAUX



Presse locale

- ✓ Accéder aux sites des journaux locaux et joindre leurs correspondants



Histoire et patrimoine

Curieux d'en apprendre sur l'histoire du village ?



Démarches administratives

Par exemple :

- ✓ Comment demander un passeport ?
- ✓ Connaître vos droits en matière d'allocations familiales ?
- ✓ Télé déclarer vos impôts sur le revenu ou une amende ?
- ✓ Déclarer la perte ou le vol de papiers ?
- ✓ ...

Conseil Municipal

- ✓ Voir des photos de vos élus, savoir de quelles commissions ils font partie, lire les compte-rendus du Conseil Municipal avoir connaissance des projets et des réalisations ?
- ✓ Connaître les Maires qui se sont succédés depuis la révolution ?



Education

- ✓ Connaître l'offre en crèche, écoles, collèges,
- ✓ Inscrire un enfant dans les transports scolaires ?
- ✓ Se renseigner sur le calendrier des vacances scolaires ou le menu de la cantine ?



Services

Par exemple :

- ✓ Savoir comment fonctionne le transport à la demande
- ✓ Bénéficier de conseils pour améliorer votre sécurité
- ✓ Connaître les horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie ou de la déchetterie
- ✓ Consulter les horaires de la Bibliothèque municipale et savoir réserver des livres
- ✓ En savoir plus sur l'Agence Postale ou la Cyberbase ?
- ✓ Accéder aux prestations du Centre Communal d'Action Sociale

VIVRE DANS LA COMMUNE



La commune

- ✓ Avoir accès au plan de la commune ou à une image satellite
- ✓ Consulter des éléments financiers
- ✓ ...



Aides locales (CCl et Département)

- ✓ Faire le point des aides que proposent les collectivités locales pour l'habitat, l'emploi, les études...



Tourisme, loisirs & cultes

- ✓ Retenir un billet de train ou d'avion
- ✓ Assister à un spectacles ou cherchez une séance de cinéma à Orthez ou à Pau
- ✓ Rechercher des activités touristiques dans le secteur, savoir où trouver du carburant ou participer à des offices religieux



Règles à respecter

- ✓ Consulter les principales règles à respecter pour bien vivre ensemble ?
- ✓ Savoir quels papiers garder, combien de temps ?



Intercommunalité

- ✓ Accéder au site de la Communauté de Communes de Lacq

Entreprises et associations

- ✓ Liste des principales
- (En cas d'oubli ou d'erreurs ne pas hésiter à nous prévenir)

Numéros utiles

- ✓ Urgences, police, santé, services publics...



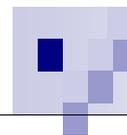
Maslacq



Vous souhaitez nous contacter pour poser une question ou nous communiquer une information

Que vous soyez particulier, professionnel ou responsable associatif

- Cliquez sur l'onglet contact
- Ecrivez-nous votre message



Pè de Gat vent faire vivre l'occitan

L'association, créée en 2005 a pour objectif de sauvegarder, développer et mettre en valeur la langue et la culture gasconne. Marie-Hélène CAUHAPE lors de son AG a dressé un bilan alarmiste de la place de la langue occitane dans la vie actuelle.

La défense de cette langue mobilise de nombreux béarnais qui rivalisent d'imagination pour la promouvoir. Les calandretas, pastorales, les spectacles vivants, les canthères, les danses traditionnelles, le théâtre, la littérature, les journées du patrimoine, le tourisme, internet, l'art contemporain, la signalisation routière, la presse locale avec une page hebdomadaire dans la République des Pyrénées, la TV avec 15 mn le samedi sur France 3 Aquitaine, la radio sont les moyens utilisés pour véhiculer et diffuser ce patrimoine culturel.

En plus des cours d'occitan dispensés toutes les semaines, l'association Pè de gat qui réunit 50 adhérents est intervenue auprès de 2 crèches, à Laruns et Louvie Juzon, auprès de calandretas, a participé aux journées du patrimoine, a organisé un bal gascon... le tout sur un territoire allant de Moliets aux vallées des Pyrénées.

AG des randonneurs

Les Randonneurs du Jeudi, qui rassemble 107 adhérents a tenu son Assemblée générale. Salle socioculturelle
En 2012, 19 sorties ont été réalisées. Jeannine LASSAUBE, la Présidente, et son bureau ont été reconduits.

En 2013, les sorties sont programmées du 17 mars au 11 juillet et du 20 septembre au 12 décembre.

Une sortie raquette est prévue ainsi qu'une sortie l'été en nocturne



AG du Comité des Fêtes

Lors de l'Assemblée Générale du comité des fêtes de Maslacq le Bureau du Président Julien ESCOS a été réélu et de nouveaux membres intégrés.

Geo TROUILHET a remercié le Comité pour son dynamisme et la qualité des animations proposées grâce auxquelles les Fêtes du village ont connu un vif succès.

**Les Fêtes 2013 se dérouleront les
21, 22 et 23 juin.**

Une soirée Fête de la musique avec des groupes et des musiciens locaux est à l'étude pour le 21 juin (elle devrait se terminer par un feu d'artifice).

Le barricot redeviendra traditionnel avec un passage au porte à porte.

AG de l'amassade



Photo Hervé Latrubesse

Le club de l'Amassade rassemble les aînés de Maslacq, Castetner et Sarpourenx depuis 1975.

Lors de son Assemblée générale, le Président René DASSAIN a accueilli plus de 75 membres, ainsi que les Maires des trois communes dans la salle socio-culturelle.



Photo Hervé Latrubesse

Avant de prendre la direction du restaurant Maugouber, le bureau a mis à l'honneur trois couples,

- Jeanny et Louis CLOS pour leurs noces de diamant (60 ans de mariage),
- Félicia et Bernard BARREILLE
- Yvette et René LAHOUDIE, pour leurs noces d'Or (50 ans de mariage).

Les vœux du Maire



Photo Hervé Latrubesse

Le Maire a présenté ses vœux aux associations, au CCAS, au personnel communal et aux enseignants en présence de Christian LECHIT 1^o Vice Président de la CC Lacq et Maire d'Urdès qui représentait le Président David HABIB indisponible.

En ce qui concerne les travaux, il a souligné la clôture du bassin de rétention, la plantation d'arbres le long de la D 275, les travaux à la bibliothèque. Il a d'autre part mentionné les projets en cours dont le plus ambitieux est celui

de regroupement des commerces, qui entre dans une nouvelle phase d'étude, le projet d'assainissement collectif sur la D9, le chauffage de la salle socioculturelle, la mise en souterrain des réseaux autour de la D275 avec éclairage public, et la réfection de la Mairie.

Pour 2014 il a rappelé la fusion à l'étude entre la CCC de Lacq et celle du canton d'Orthez.

L'ensemble des personnes présentes s'est ensuite retrouvé autour d'un verre pour fêter la nouvelle année



Soirée parentalité



Dans le cadre du projet départemental "Parents et enseignants, ensemble pour les enfants", une soirée parentalité a été organisée salle Ménat.

Lors de cette rencontre, les parents d'élèves et l'équipe éducative de l'école publique ont pu débattre avec l'intervention de Mme BAUDON FORGUE, psychologue clinicienne, sur le thème de l'autorité et du respect.

Des échanges enrichissants qui seront à renouveler.

Les parents d'élèves de l'école Jeanne d'Arc fêtent les années 70-80

Chapeaux à paillettes, pantalons pattes d'eph, cheveux longs, couleurs psychédéliques, tout était permis à la soirée organisée par l'APEL à laquelle une centaine de personnes a participé dans une très bonne ambiance.



Le Beaujolais nouveau

Vie au village comme les années précédentes, a proposé sa traditionnelle soirée Beaujolais au cours de laquelle sandwiches, gâteaux et autres boissons étaient proposés aux participants. Seul regret la faible participation, les présents étaient tous ravis de ce moment convivial.



La galette des rois

L'association Vie Au Village du Président Franck LEBRETON a convié comme chaque année, la population à tirer les rois. C'est autour de la galette, de cidre et de Jurançon qu'une vingtaine de personnes se sont retrouvées.

Après la dégustation, les jeux de cartes mais aussi de société sont sortis et tous ont eu la satisfaction de passer une bonne soirée.



Repas des aînés offert par le CCAS

Voilà trois ans que le Centre Communal d'Action Sociale a pris l'initiative d'inviter les maslacquais de 70 ans et plus (ainsi que leur conjoint) à un repas à l'approche des Fêtes de fin d'année.

Sur cent-vingt invités, ils étaient une soixantaine, présents pour déguster le repas préparé par Claudine Quenot et son équipe qui a fait l'unanimité. Les autres ont choisi de recevoir un cadeau (une boîte de chocolats et une bouteille de vin) que des membres du CCAS leur ont porté.



Goûter de l'école de Foot :

Après le dernier entraînement de l'année, les dirigeants de l'Etoile Sportive Pyrénéenne ont offert un goûter de Noël aux enfants de l'école de Foot. Ils ont terminé l'après midi autour d'un verre et d'une galette. Parents et enfants ont également pu repartir avec le calendrier 2013 du club pour le vendre à leurs proches..



Noël des enfants

Le Centre Communal d'Action Sociale cette année, a innové, les enfants ont été invités à assister au cinéma d'Orthez à la projection du film "Ernest et Célestine" pour fêter Noël.

A l'origine, un classique de la littérature enfantine redevable à Gabrielle Vincent, une auteure (décédée en 2000) qui ne prenait pas les gamins pour des prunes. Dans les albums de la série « Ernest et Célestine », elle racontait par petites touches impressionnistes l'amitié entre un gros ours pataud et une petite souris malicieuse et touchait en plein cœur sans jamais s'abandonner à la mièvrerie.



André ARRJAU :

Pendant les journées du livre, André ARRIAU était présent sur le stand de Mémoire du Canton de Lagor et des Vallées) où en plus des différentes publications de l'association, il présentait le livre qu'il a publié en 2008 après trois ans de recherches, de travail et de rencontres lui ont été nécessaires pour publier "Les combattants du village de Maslacq. 1914/1918". André rend hommage à tous les soldats maslacquais, tombés au combat mais aussi à ceux qui en sont revenus.

En ce moment, il propose à la vente à la bibliothèque, (mardi, mercredi et vendredi à partir de 16h30), un recueil de cartes postales de Maslacq des années 1900-1970.

Maslacq

(Basses Pyrénées)

cartes postales
anciennes

(1900-1970)

Collection André Arriau



Changement de gérance à l'épicerie

La "PETITE ÉPICERIE" a rouvert ses portes après les Fêtes avec une nouvelle gérante, Karine MARQUES qui remplace Muriel DAHM qui l'a dirigée pendant dix sept mois.

La continuité du service est assurée.

Nous souhaitons une bonne retraite à Muriel et nous vous invitons à aider Karine à réussir son installation, en venant régulièrement faire des emplettes chez elle. Ne gâchons pas la chance que nous avons d'avoir un magasin de proximité dans le village. Soyons conscients que son avenir est en grande partie entre nos mains.

Elle a repeint la salle de bar pour que vous puissiez venir le matin prendre un café dans cet espace de convivialité en lisant le journal ou déguster une bière (belge, portugaise...) L'été, s'ajoute une petite terrasse pour prendre l'air en même temps.



Karine fourmille de projets (par exemple, celui de proposer à la vente des produits locaux) elle est à l'écoute des clients pour s'adapter à leurs besoins.

Une excellente cave est à votre disposition, les journaux sont toujours proposés, le pain reste celui d'Argagnon et les horaires demeurent ceux que pratiquait Muriel :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 7h30-12h15 & 16h00-19h00, Mercredi 7h30 -12h15, Samedi 8h00-12h15 & 16h00-18h00, Dimanche 8h00 à 12h15.



Cartes de pêche à l'épicerie et à la Cyberbase !

La Gérante de l'épicerie de Maslacq, Karine MARQUES par convention avec l'A P P M A des Baïses, va délivrer les cartes de pêche pour la saison 2013.

On peut retirer sa carte à la petite Épicerie aux jours et heures d'ouverture



Le permis de pêche se fait aussi sur Internet, grâce un partenariat établi entre Fédération et Cyberbases qui permet aux pêcheurs de créer leur carte de pêche directement sur la toile et d'ouvrir un espace membre.

Attention la carte riverain n'est pas accessible sur Internet

Plusieurs permanences sont prévues en présence des responsables des associations de pêche.

A Maslacq : les 19-février, 26-février, 12-mars de 14h à 16h

Tri sélectif au cimetière

La CCL a pris la compétence "espaces verts" à compter du 1^{er} janvier 2013, dans ce cadre, elle a décidé pour faciliter l'entretien des cimetières, de mettre en place une collecte sélective des déchets.

Notre cimetière a été doté de conteneurs, identifiables par des couvercles de couleurs différentes et des autocollants spécifiques dans le but de séparer les végétaux des autres déchets.



OUI DANS CE BAC JE METS :  WWW.CC-LACO.FR



Flours et compositions florales naturelles.

OUI DANS CE BAC JE METS :  WWW.CC-LACO.FR



Plastique
Pots, fleurs,
bidons
en plastique.

NON DANS CE BAC JE NE METS PAS :



NON DANS CE BAC JE NE METS PAS :





Installation de la nouvelle borne textile du « Relais »

Elle sera située au lotissement des chênes (rue du parc)

Le développement de la collecte des textiles en apport volontaire s'inscrit dans le programme local de prévention de déchets engagé depuis cette année par la Communauté de Communes de Lacq, afin de réduire les quantités d'ordures ménagères collectées. On trouve encore près de 8 % de textiles au sein de nos ordures ménagères.

De plus, la collecte des textiles en apport volontaire évite que ces derniers ne soient incinérés avec nos ordures ménagères, économisant de ce fait des tonnages à l'incinération et permettant de les valoriser au sein de filières dédiées.



Grâce à vos dons de vêtements, le Relais crée un emploi durable par semaine depuis 1984.

Le Relais, réseau d'entreprises leader de la valorisation textile en France, agit pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion.

Son objectif : Aider les personnes en grande difficulté économique à préserver leur dignité et à retrouver leur autonomie financière en leur apportant une vraie solution de réinsertion

Pourquoi recycler vêtements et chaussures ,

- Pour créer des emplois
- Limiter le gaspillage
- Protéger l'environnement



Il suffit de les rassembler dans un sac fermé (moins de 50 l)
Ne pas donner de vêtements souillés, de chiffons ou de chaussures trop usées.

Les chiffres :

55% de réemploi

Revente des textiles en bon état à l'export et dans des boutiques Ding Fring.

35% de recyclage

Transformation des textiles usagés en nouveaux matériaux (isolant thermique et acoustique...)

10% de déchets



Ding Fring par le Relais :

Un réseau de boutiques solidaires et pas chères Vêtements, chaussures, linge de maison, maroquinerie... Les plus beaux articles collectés sont revendus à petit prix dans les boutiques Ding Fring.

Pour trouver la boutique Ding Fring la plus proche de chez vous

Il y en a une à Pau dans la galerie Champion en face de l'Université



Circuit Rustique d'Activités physiques de Mourenx



Le CRAPA, (Circuit Rustique d'Activités Physiques Aménagé) a pour cadre le bois de MOURENX, situé entre cimetière et cité scolaire.

Il a été aménagé sur les conseils de Jacques BARROUILLET, Président de l'amicale des coureurs et marcheurs à pied de Mourenx, avec des structures permettant de pratiquer plusieurs exercices.

C'est le conseil municipal des jeunes de 2009 à 2011 qui a mené à bien ce projet. Un budget de 20 000 € avait été alloué pour l'occasion.

Si l'ONF (Office National des Forêts) a donné son accord c'est que le projet comportait un juste équilibre entre les aménagements, mais aussi la faune et la flore tout au long du parcours. C'est le lycée agricole d'Orthez qui a étiqueté les arbres définissant ainsi les différentes essences présentes tout au long du parcours.

On y trouve des tables de pique nique, des jeux sur ressorts pour les enfants, ainsi que des ateliers pour les sportifs, poutre, échelle horizontale, barre fixe, planche abdominale, rondins à sauter etc....

Trois circuits permettent ainsi à chacun de pratiquer le sport à sa convenance.

Le CD de Mansang'Phonie en vente



La CCL a décidé d'éditer un DVD, souvenir de ce moment fort dans la vie du territoire. Le DVD est en vente à 5 € dans les points de vente suivants :

- ♦ Mourenx: la Communauté de Communes de Lacq,
- ♦ Monein: l'Office de tourisme de Monein
- ♦ Lacommande: Maison des vins de Jurançon

Le DVD inclus le spectacle dans son intégralité (2h30) ainsi que le making off, réalisé par les membres du Microtel de Mourenx. Le DVD a été édité à un nombre d'exemplaires limité. Retrouvez le vite dans tous les points de vente indiqués.

Les travaux d'aménagement de la zone Eurolacq2 ont débuté



La Communauté de Communes de Lacq aménage Euro-lacq 2, une zone d'activités de 29 hectares qui s'étend sur les communes d'Artix, de Labastide-Cézéracq et de Labastide-Monréjau.

Actuellement la quasi totalité de l'offre foncière à vocation économique du territoire de la CCL est occupée. L'objectif de cette opération est donc de développer cette offre.

Si le chantier d'aménagement a démarré le 10 décembre dernier, il aura fallu 5 ans de procédure pour obtenir le feu vert de l'Etat. Ceci en raison de l'évolution de la réglementation de la loi sur l'eau qui a considérablement ralenti et alourdi le processus et retardé d'autant l'obtention des autorisations obligatoires à la création de la zone.



Fusion des communautés de communes de Lacq et du canton d'Orthez



La Communauté de Communes de Lacq et la celle du canton d'Orthez devraient fusionner le 1^{er} janvier 2014 soit deux ans avant la date initialement prévue. Fin 2012, une écrasante majorité d'élus de la CCL et de la CCO ont voté pour une fusion des deux entités, qui donnera naissance à la quatrième intercommunalité des Pyrénées-Atlantiques en nombre d'habitants, soit 58 000 habitants répartis dans 64 communes, mais surtout la première "en terme de potentiel budgétaire".

Lors des vœux de la CCL qu'il préside, le Député-Maire de Mourenx, David HABIB a annoncé qu'il serait officiellement candidat le 1^{er} janvier 2014 à la Présidence de la future entité.

« Nous devons réussir cette fusion, comme nous avons réussi, en 2011, celle de Lacq, Arthez-de-Béarn, Monein et Lagor. Et si nous avons réussi à l'époque, c'est parce que mes homologues Présidents des trois autres Communautés de Communes avaient considéré les problèmes de gouvernance comme secondaires. »



Cinéma d'Orthez



Après avoir provoqué de nombreux débats parfois houleux, à la Municipalité d'Orthez, le projet de cinéma va voir le jour.

Le montant final est arrêté à hauteur de 2 384 713 € HT.

Une bouffée d'oxygène pour les 14 entreprises qui ont été choisies. (Onze des Pyrénées-Atlantiques et dont six du secteur d'Orthez). Les travaux commenceront fin février

Bilan du Téléthon 2012

Les villages du Syndicat intercommunal de Lagor se sont mobilisés pour ce Téléthon 2012.

Encore une fois les résultats financiers des communes sont en hausse, le bilan des 10 communes est de 26 411,72 €.

En tant que coordinatrice, Marie Claire ELISSONDO remercie tous les élus et bénévoles qui ont œuvré pour cette bonne cause. Maslacq n'a malheureusement pas pu organiser la course habituelle



Remise à neuf de la voie Pau Dax

C'est 128 kilomètres de voie ferrée qui vont être totalement rénovés entre Pau et Dax.

Ce chantier à 160 millions d'euros a débuté.

L'objectif, est de réhabiliter chaque nuit 1000 mètres de voie. C'est à dire remplacer les rails, mais aussi les traverses et les ballasts, âgés d'un demi-siècle.





Bloc-notes des manifestations

Janvier
2013



- **12 : Vie au village**
✓ **Soirée galette** 20h00
Salle Ménat.
- **10 : Ecole Jeanne d'Arc**
✓ **Vente de gâteaux**
Porte à porte

Février
2013



- **12-15-16 : Etoile Sportive.**
✓ **Loto**
salle Orthez Loisirs à Biron
- **12 : Amassade.**
✓ **Belgnets du carnaval à 15h**
Salle socio (10 €)
Retenir avant le 7 février
- **16 : Chasse**
✓ **Concours chiens courants et repas** Salle socio
- **23 : K'Dance**
✓ **Soirée Salsa**
Salle socio
- **24 : (ou 03/03) Etoile Sportive**
✓ **Vente de gâteaux**



Mars 2013

- **02 ou 03 : ESP**
✓ **Vente de gâteaux**
Porte à porte
- **05 : Amassade**
✓ **Repas chevreuil: 12h30**
(Salle socio).15 €
Inscription avant le 2 mars
- **23 : Les copains du bord**
✓ **Ouverture du lac**
Lâcher de truite + repas
- **24 : Musique**
✓ **Vente de gâteaux**
Porte à porte.
- **24 : Pè de Gat**
✓ **Bal Gascon**
Salle socio.



Consultez régulièrement :

**www.maslacaq.fr site officiel de la commune
mis à jour quotidiennement**

Pour voir le détail des actualités :

⇒ Cliquez sur voir toutes les actualités

Pour savoir ce qui se passe un jour donné

⇒ Cliquez sur la date dans l'agenda

Pour accéder aux manifestations importantes

⇒ Cliquez sur l'onglet « ÉVENEMENTS »

Pour connaître l'info communale.

⇒ Cliquez sur l'onglet « MA COMMUNE »

**Les infos importantes et plus durables restent
visibles dans le Zoom**

Pour nous contacter,

⇒ utilisez l'onglet « CONTACT »



Bloc-notes des manifestations

Avril 2013



- **02 : Amassade**
✓ *Omelette Pascale à 12h30*
Salle socio. 15 €
- **05-12 : Vie au village**
✓ *Expo de printemps*
Salle Ménat.
- **04- : Paroisse**
✓ *Kermesse Interparoissiale*
Salle socio.
- **04- : Pè de Gat**
✓ *Printemps des Landes*
Moliets

Mai 2013



- **17 : Amassade**
✓ *Sortie de printemps.*
Départ 14h au fronton
pour la cité des abeilles à Saint Faust (20 €)
- Inscription avant le 11 mai
- **08 ou 09 : Etoile Sportive**
✓ *Solrée vétérans*
Salle socio
- **25- : K'Dance**
✓ *Solrée Salsa*

Juin 2013



- **02 : Ecole publique**
✓ *Kermesse.*
(Salle socio).
- **09 : Ecole Jeanne d'Arc**
✓ *Fête de l'école*
(Salle socio).
- **14 : Amassade**
✓ *Journée Pays Basque 38 €*
(Départ 8h30 au fronton).
Inscription avant le 8 juin

Novembre 2013

- **21-22-23- : Cté des Fêtes**
✓ *Fêtes patronales*
Porte à porte
- **22-23 : Pelotari**
✓ *Finales du tournoi*
Trinquet
- **22- : Les copains du bord**
✓ *Concours de pêche*
Lac de la Plaine
- **24 : Musique**
✓ *Audition*
Salle socio

Juillet Août 2013



- Néant

Octobre 2013



- **Pè de Gat**
✓ *Espéroquera*
Salle socio

Septembre 2013



- **07 : Etoile sportive**
✓ *Repas de reprise d'activité.*
Salle socio.
- **Les copains du bord**
✓ *Journée adhérents*
Lac de la Plaine.
- **Pè de Gat**
✓ *Journée s du patrimoine*
Lieu à définir.



- **03 : Chasse**
✓ *Repas annuel pour tous*
Salle socio.

Décembre 2013



- **06 : Amassade**
✓ *AG (Salle socio).*